



**HAL**  
open science

## Des occupations du Néolithique moyen à Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires.

Noël Coye, Eric Mahieu, Thomas Perrin

### ► To cite this version:

Noël Coye, Eric Mahieu, Thomas Perrin. Des occupations du Néolithique moyen à Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires.. Des occupations du Néolithique moyen à Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires., 1996, Arles, France. pp.415-425. hal-00266663

**HAL Id: hal-00266663**

**<https://hal.science/hal-00266663v1>**

Submitted on 1 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Des occupations du Néolithique moyen à Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). Résultats préliminaires

Noël COYE, Éric MAHIEU, Thomas PERRIN

**Résumé :** Les stations de Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes) ont livré, sur deux parcelles identifiées par les numéros 40 et 42, une série d'occupations dont les mieux documentées se rapportent au Néolithique moyen. Les structures reconnues sont familières des habitats de plein air néolithiques : silos, cuvettes, éléments de calage ; s'y ajoute une sépulture multiple. Pour la parcelle 40, une ébauche d'organisation de l'espace a pu être proposée. L'étude du mobilier indique une occupation lors d'une phase ancienne du Néolithique moyen pour la parcelle 42 et une occupation du Chasséen ancien pour la parcelle 40, ce qui permet de replacer Saint-Antoine à la confluence des principales voies de pénétration du Chasséen dans les Alpes.

**Mots-clés :** Alpes du Sud, Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze ancien, premier Âge du Fer, habitat, sépulture.

Les stations de Saint-Antoine (commune de Vitrolles, Hautes-Alpes) se situent à l'extrémité nord du tracé de l'autoroute A 51, sur le tronçon Sisteron/La Saulce (fig. 1). À la suite d'une opération d'évaluation effectuée en août 1995, deux parcelles ont fait l'objet, jusqu'en janvier 1996, d'une fouille extensive. Ces parcelles identifiées par les numéros 40 et 42 constituent une série de vallonements marneux comblés par des dépôts morainiques surmontés de formations colluviales ou alluviales. Dans la zone basse de la parcelle 42, au sud-ouest, les sondages ont notamment livré les vestiges de l'ancienne terrasse du Déoule, torrent qui coule actuellement au nord des buttes de Saint-Antoine<sup>1</sup>.

Mené sur 2 000 m<sup>2</sup> dans la parcelle 40 et sur 5 000 m<sup>2</sup> dans la parcelle 42, le décapage, qui n'a pas permis de reconnaître de niveau de sol conservé, a mis au jour une centaine de structures,

en creux essentiellement. Celles-ci représentent plusieurs phases d'occupations, du Néolithique à l'époque moderne<sup>2</sup>, qui ne sont pas également documentées.

La période moderne est représentée par huit anomalies, essentiellement présentes en parcelle 42, interprétées comme des vestiges d'essartages liés à la mise en culture des terrains. Sur la même parcelle, deux structures de combustion en cuvette, aux parois fortement rubéfiées, ont livré un mobilier céramique très érodé que l'on a pu mettre en relation avec certains éléments recueillis au décapage dans la couche superficielle : *tegulae*, sigillée, céramiques communes... Ces éléments indiquent une occupation aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è., période à laquelle se rattache la majorité des autres occupations antiques reconnues sur le tracé de l'A 51.

Toujours en parcelle 42, il faut mentionner des vestiges du premier Âge du Fer. Ce sont cinq fosses

<sup>1</sup> L'étude géomorphologique a été réalisée par C. Jorda, AFAN (Coye, Perrin, Jorda 1996, 24-41).

<sup>2</sup> Outre les témoins de ces occupations, la zone de Saint-Antoine a également livré plusieurs implantations du Paléolithique supérieur final (Muret *et al.* 1991 ; Gagnepain, Bracco 1996).

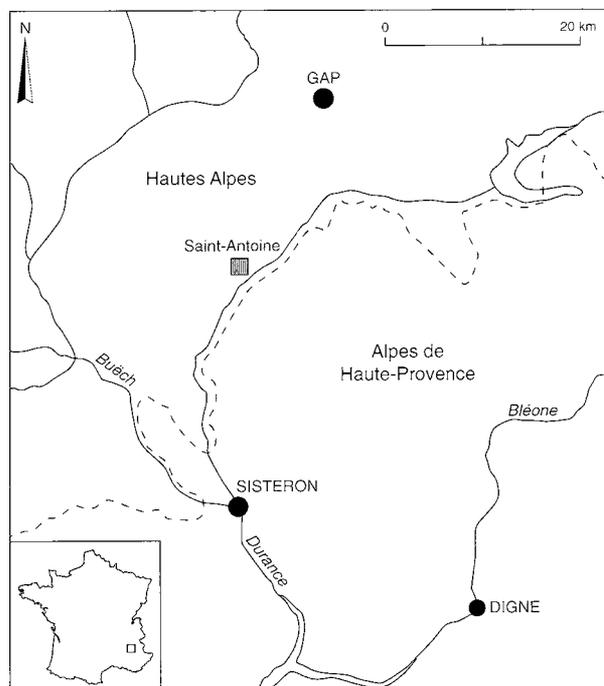


Fig. 1. Localisation des stations de Saint-Antoine.

de combustion à remplissage de galets chauffés de type « four polynésien ». Celles-ci se composent d'une fosse rectangulaire d'environ 3 m par 1,3 m présentant une paroi rubéfiée et sont comblées par un sédiment noir très charbonneux ennoyant des bûches carbonisées. L'étude anthracologique indique que, dans la quasi-totalité des cas, c'est le chêne (vert et pubescent) qui a été utilisé<sup>3</sup>. La couche charbonneuse est ensuite scellée par un lit de cailloux et de galets d'origine locale, tirés des formations morainiques. Ces structures n'ont livré qu'un mobilier très érodé et peu caractéristique ; leur attribution chronologique a été réalisée par une série de datations radiocarbone corroborés par une étude archéomagnétique<sup>4</sup>.

Une occupation au Néolithique final/Bronze ancien a également pu être mise en évidence. Uniquement reconnue dans la parcelle 40, cette occupation est représentée par quinze structures parmi lesquelles une majorité de foyers en cuvette, regroupés dans la partie est de la parcelle. Le mobilier céramique recueilli dans ces structures présente peu d'éléments caractéristiques. L'étude technolo-

gique montre la coexistence bien connue pour le Néolithique final d'une production céramique relativement fruste et d'une production plus soignée. De même, les éléments typologiques, relativement rares, ne permettent pas d'aller au-delà d'une simple identification de données connues. Les lèvres sont majoritairement arrondies ou aplaties présentant parfois un épaississement externe. L'absence de formes complètes n'est palliée que partiellement par les indications données par les fragments de panse qui indiquent une forte prédominance des formes cylindriques et l'extrême rareté de grands vases de stockage. L'industrie lithique n'a, quant à elle, livré que trois outils ; elle est dominée par la mise en œuvre de matières premières de qualité à la taille moyenne à médiocre, le plus souvent d'origine locale. Face à la documentation disparate de ces différentes occupations, le Néolithique moyen reconnu dans les deux parcelles offre des séries moins lacunaires et plus cohérentes.

## Le Néolithique moyen de la parcelle 40

Les trente et une structures de la parcelle 40 attribuées au Néolithique moyen (fig. 2) se répartissent en dix types fonctionnels et morphologiques, les mieux représentés étant les silos, les fosses en cuvette et les trous de poteaux présentant parfois des éléments de calage.

Au nombre de sept, les silos présentent une profondeur moyenne conservée de 0,65 m, la profondeur maximale étant de 0,96 m pour la structure 4018. Leur profil est le plus souvent piriforme à fond plat ou arrondi, parfois tronconique. La conservation du surplomb interne des parois des silos suggère un comblement rapide après abandon des structures. En général, ces structures ont, dans leur dernière utilisation, servi de dépotoir recevant – entre autres – des vidanges de foyer, des limons argileux et un ultime comblement volontaire de pierres contenant parfois des éléments de broyage.

Cinq fosses en cuvette présentent un comblement de limon argileux brun-rouge plus ou moins

<sup>3</sup> Les déterminations anthracologiques ont été effectuées par le Laboratoire d'écologie et de paléoécologie de Saint-Jérôme (Aix-Marseille 2).

<sup>4</sup> Les datations ont été réalisées par Archéolabs ; l'étude archéomagnétique a été menée par I. Hedley, du Laboratoire du Département de minéralogie de l'université de Genève.

gravillonneux, possédant quelques pierres au centre de la structure et parfois quelques charbons dans sa partie inférieure.

Les calages et trous de poteau ayant pu être attribués au Néolithique moyen sont au nombre de cinq. Leurs dimensions sont assez homogènes, aux environs de 0,4 m de diamètre pour 0,3 m de profondeur

conservée. Leur morphologie associe des parois légèrement évasées à un fond plat ou concave. La répartition de ces structures ainsi que les nombreux fragments de torchis portant parfois des traces de clayonnage découverts dans les fosses proches permettent de proposer une hypothèse de restitution partielle d'une construction quadrangulaire (fig. 2).

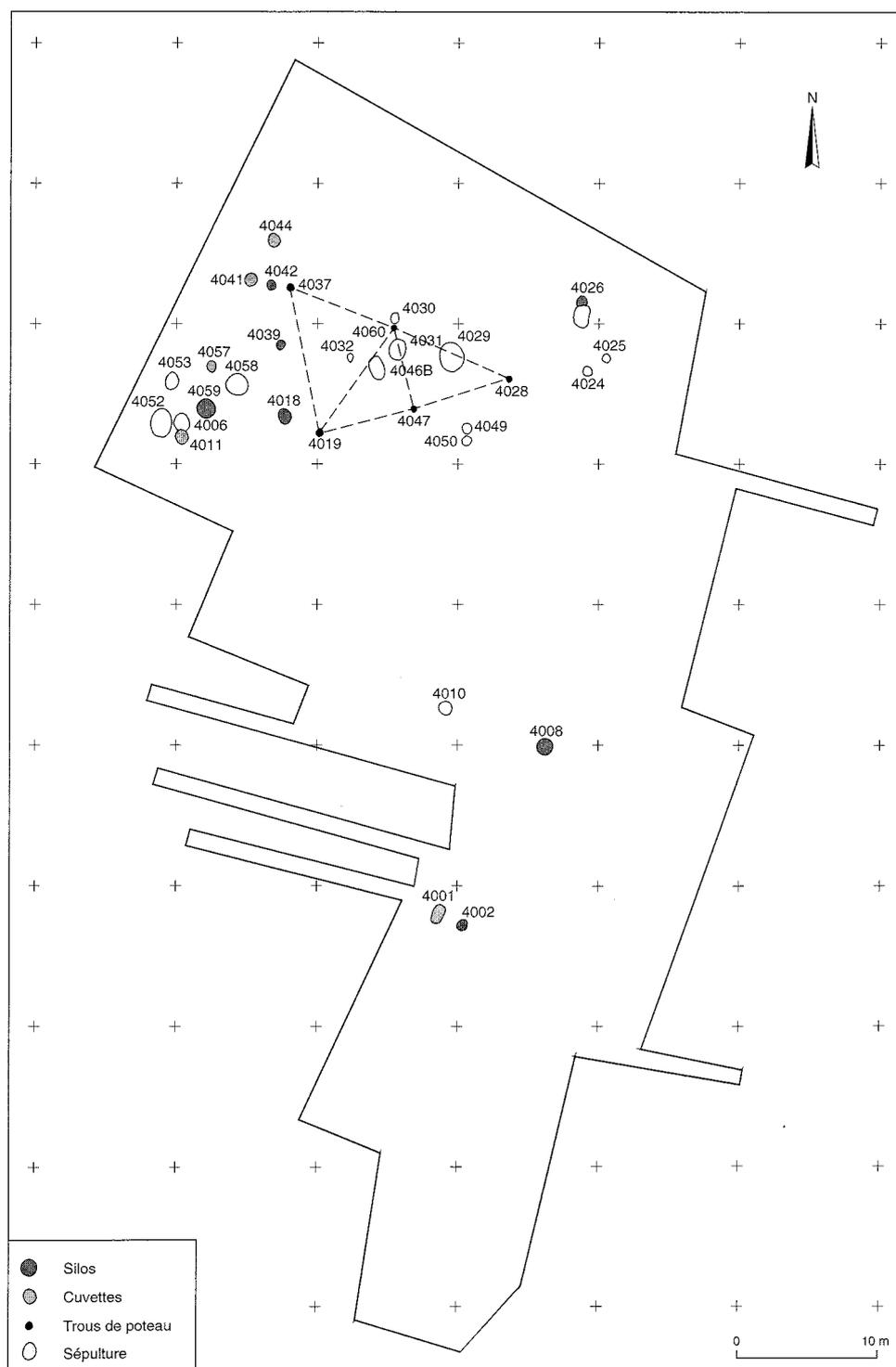


Fig. 2. Saint-Antoine, Parcelle 40. Répartition des structures attribuées au Néolithique moyen (relevé X. Chadeaux).

La façade, orientée à 70° est, serait rythmée par trois poteaux porteurs équidistants de 7 m environ. À l'extrémité ouest de celle-ci, un retour à angle droit identifierait le pignon d'une longueur de 10 m environ. Le plan demeure cependant trop incomplet pour fournir des données sur l'élévation ou pour confirmer totalement cette proposition de restitution.

À l'écart de cette zone, la répartition des silos et de certaines fosses dont la fonction pourrait être comparable suggère la présence de plusieurs aires de stockage, sans qu'il soit toutefois possible de statuer sur la stricte contemporanéité de l'ensemble des structures.

Enfin, à la bordure ouest de la zone décapée, c'est-à-dire en périphérie de l'habitat tel qu'on peut le percevoir sur la base des structures conservées, une fosse ovoïde (1,15 x 0,95 m), creusée dans les sables morainiques a livré une sépulture triple. Sa profondeur est difficile à établir avec certitude du fait des labours et surtout du décapage à la pelle mécanique qui nous ont privé de la partie sommitale de celle-ci. La hauteur conservée (10 cm) est toutefois suffisante pour établir l'organisation interne du dépôt et, du fait de l'absence de délimitation très marquée, envisager un comblement survenu rapidement après celui-ci.

Trois individus sont présents dans cette fosse (fig. 3). Le premier est un adulte, situé dans la partie ouest de la fosse. Bien que mal conservés, les ossements permettent quelques mensurations (*cf.* annexe) ; il s'agit d'un individu relativement jeune d'après l'absence de synostose des sutures crâniennes. Le membre supérieur gauche n'est représenté que par l'humérus, le droit est fléchi sur le ventre. Le bassin, en basculant, a entraîné avec lui le fémur droit qui se retrouve ainsi parallèle aux tibia-fibula droits. Le membre inférieur gauche est en position fléchie, genou au sud-ouest. Le second est également un adulte. Il s'agit d'un homme dont l'âge peut être estimé à 40 ans au moins. Il est situé dans la partie est de la fosse. Le crâne, qui repose sur la face latérale gauche, regard au nord, a basculé et reposait peut-être sur un petit bloc de marne. Le membre supérieur droit est fléchi sur le ventre, le poignet et la main reposant à plat sur les côtes gauches. Le membre supérieur gauche est en semi-extension vers l'ouest et passe sous le thorax et les épaules du premier individu. La main gauche repose à plat sur la face dorsale, sous l'épaule gauche de celui-ci. Les deux membres inférieurs sont fléchis et ont basculé vers le nord-est. Le troisième individu est un enfant d'environ 2-

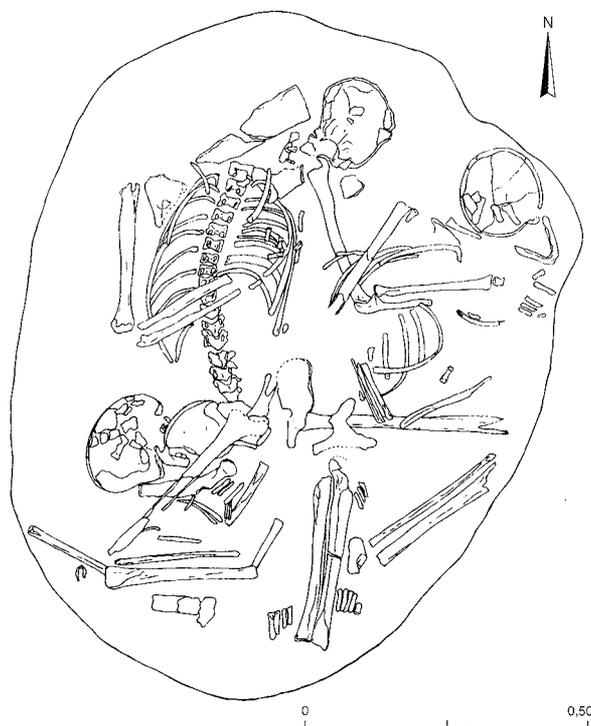


Fig. 3. Saint-Antoine, parcelle 40. Structure 4053, sépulture (dessin É. Mahieu, J. Isnard).

3 ans, déposé en décubitus latéral gauche, orienté est-ouest, regard au sud-ouest. La mauvaise conservation des ossements ne permet pas de décrire précisément sa position, bien que l'on puisse dire qu'il est en position fléchie. Il repose sous les membres inférieurs de l'individu précédent.

La faible quantité de mobilier découvert ne permet pas une attribution culturelle précise. La similitude avec d'autres découvertes (*cf. infra*) laisse envisager une appartenance au Néolithique moyen que ne dément pas une datation réalisée sur ossements (ETH 17645). Celle-ci indique  $4555 \pm 65$  BP, soit 3500 cal. BC-3040 cal. BC.

La position des corps les uns par rapport aux autres permet d'émettre l'hypothèse d'une sépulture « familiale » avec dépôts simultanés des individus. Ce type de sépultures est assez peu fréquent. Des hypothèses de dépôts simultanés ont été émises pour deux fosses du site de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) et deux autres du site du Gournier, à Montélimar (Drôme ; Crubézy 1991). Bien que l'effectif soit encore faible, certaines caractéristiques semblent se dégager : les sépultures sont signalées (ainsi qu'en témoignent les réinterventions observées), elles contiennent un minimum de trois individus (avec un cas de deux niveaux sépulcraux distincts). Ce type de

sépultures est associé dans la moyenne vallée du Rhône aux sites centraux, lieux de regroupements privilégiés de plusieurs entités territoriales. Elles témoignent également de la mise en avant d'une différenciation hiérarchique entre l'un au moins des inhumés et le reste du groupe (Beeching 1991). Rien ne semble aussi clair à Saint-Antoine. La position de l'homme (individu n° 2) affirme sa prééminence sur l'enfant, rejeté au bas de la fosse et orienté différemment. Le soutien qu'il semble apporter au second adulte (de sexe indéterminé) paraît toutefois témoigner de l'importance non négligeable de celui-ci. Quoi qu'il en soit, et malgré les affinités rhodaniennes du mobilier, l'étendue du site et l'importance des vestiges recueillis sont difficilement compatibles avec les caractères signalés des sites drômois.

Le site des Clavelles, découvert et en partie fouillé lors de la construction du tronçon autoroutier Manosque-Sisteron, a également livré une sépulture multiple en fosse contenant cinq squelettes « déposés en trois ou quatre fois... suivant le schéma suivant : le corps 5 (enfant de 5-6 ans) a été déposé en premier, les corps 4 (enfant de 2 ans à 2 ans et demi) et 3 (enfant de 7 à 8 ans) ont été inhumés séparément ou ensemble à peu de temps d'intervalle, les corps 2 (jeune de 15 à 18 ans) et 1 (adulte de 20 à 25 ans) ont été déposés successivement ou séparément après un intervalle de temps relativement long, le dépôt du premier ayant perturbé les connexions du second. » (Müller *et al.* 1990b). Cette sépulture était dans le secteur sud de la fouille, apparemment en relation avec un empierrement d'environ 20 m<sup>2</sup> de galets ayant livré de nombreux vestiges archéologiques, parmi lesquels des vases de petites dimensions.

La découverte de sépultures chasséennes reste un fait important. Leur variabilité, étudiée par ailleurs (Mahieu 1992a), est le signe d'un phénomène complexe et la cohérence de certaines zones (région de Limoux, dans l'Aude, par exemple) indique que les caractères locaux (humains, géographiques et culturels) ne sont certainement pas négligeables dans la diversification des types sépulcraux. La représentativité des sites et des sépultures reconnues, aspect déjà abordé à propos des Martins ou du Moulin-Villard à Caissargues (Mahieu 1992b), ne pourra de ce fait être approfondie qu'après la publication exhaustive des fouilles déjà réalisées et la collecte de nouvelles données.

Le mobilier du Néolithique moyen recueilli en parcelle 40 est rattachable au grand ensemble du Chasséen méridional.

L'étude technologique de l'industrie lithique a permis d'identifier entre une et trois chaînes opératoires pouvant avoir coexisté. En premier lieu, nous trouvons une production de lamelles par débitage à la pression sur des matières premières de très bonne qualité, selon un mode de débitage unipolaire. Les produits ont été transformés ou utilisés bruts. Parallèlement, existe une production de grandes lamelles, voire de lames. Les matières premières mises en œuvre sont ici plus variées quoique toujours de bonne qualité. Le débitage a été mené essentiellement à la percussion directe tendre et les produits ont été transformés en grattoirs, perçoirs et tronçatures. Enfin une production d'éclats par percussion directe a produit des supports transformés en grattoirs ou utilisés bruts. Il est cependant impossible de savoir s'il s'agit d'une chaîne de production spécifique ou s'il ne s'agit que de produits de seconde intention issus de la production lamellaire ou laminaire.

La série céramique contient de nombreuses formes fermées. Ce sont en premier lieu de petits vases globulaires à ouverture rétrécie ne portant aucune préhension, tout au moins dans la partie supérieure de la panse (fig. 4, n° 7). On trouve également de grands vases ovoïdes munis de deux préhensions opposées en languette (fig. 4, n° 1), ainsi que des formes carénées : deux écuelles à carène basse (fig. 4, n° 9) et un petit vase de 5 cm de diamètre à l'ouverture, à carène haute et bord éversé vertical à lèvre amincie (fig. 4, n° 5). Un bouton à perforation verticale sous-cutanée vient se placer sur la carène. Une autre forme d'écuelle est également présente dans la série. Attestée par un fragment d'épaulement, elle présente une segmentation marquée, panse et col étant séparés par une nette inflexion du profil.

Moins variées, les formes ouvertes sont essentiellement représentées par des vases cylindriques, des assiettes en calotte de sphère à sillon interne (fig. 4, n° 3 et 4) et un petit bol (fig. 4, n° 2). Le registre des préhensions présente des cordons à perforations sous-cutanées, des languettes de préhensions et une anse en cartouchière (fig. 4, n° 6).

Des comparaisons morphologiques peuvent être opérées avec des stations des Alpes et de Haute-Provence tout en sachant que les fouilles sont rares et les publications plus encore. Les niveaux chasséens du col des Tourettes (Montmorin, Hautes-Alpes) ont livré des cordons à perforations sous-cutanées comparables à ceux de Saint-Antoine (Muret 1991, 83). Sur le gisement de La Ponchonnière (Aubignosc, Alpes-de-Haute-

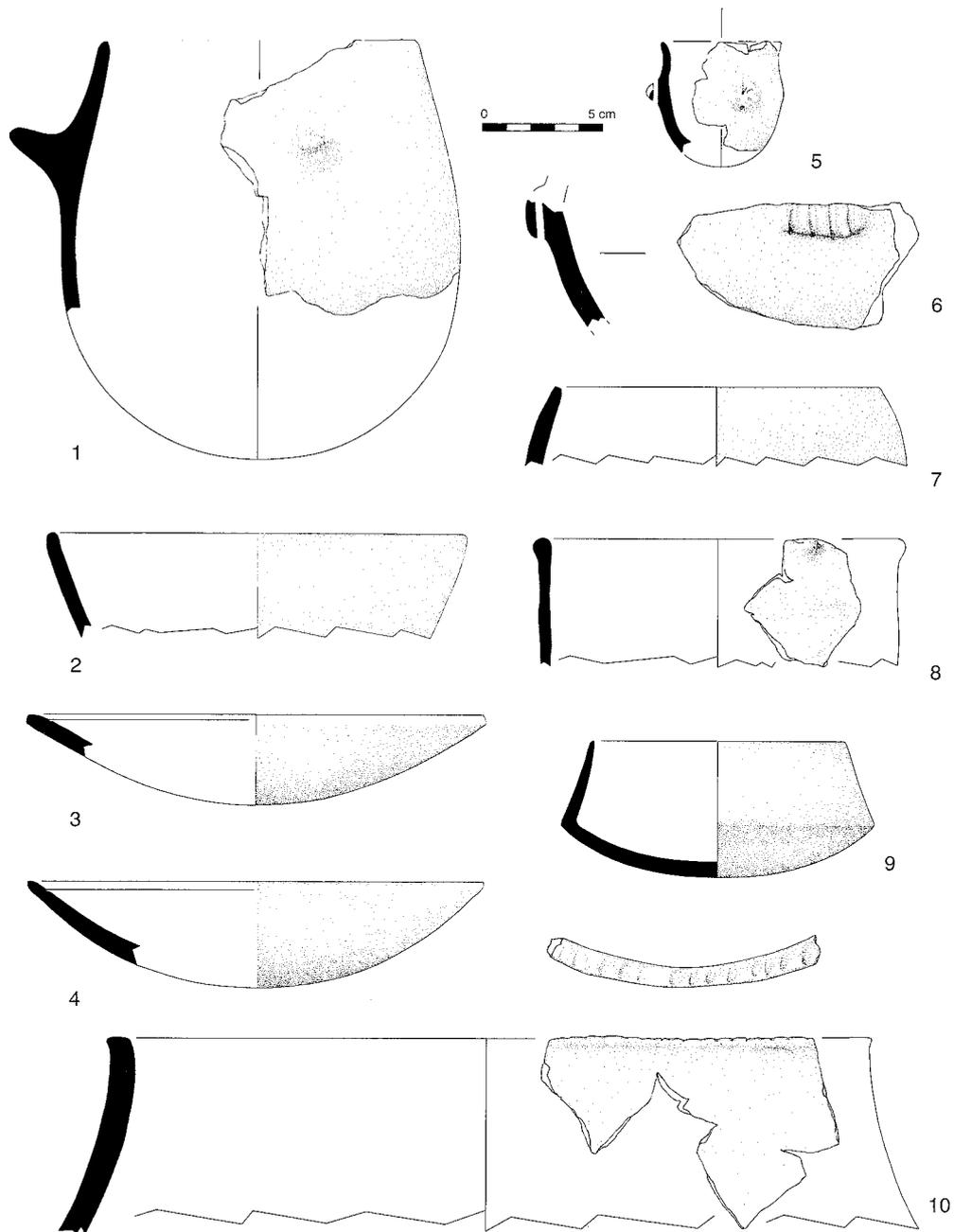


Fig. 4. Saint-Antoine, parcelle 40. Céramique du Néolithique moyen.  
1. St. 4042. 2-6 et 8-10. St. 4018. 7. St. 4031 (dessin P. Tramoni, F. Demouche).

Provence), plusieurs éléments comme un vase à bouton sous le bord, un vase à épaulement ou encore un grand vase ovoïde à languettes de préhension sont à rapprocher de la série de Saint-Antoine (Müller *et al.* 1990a).

Par ailleurs, certains éléments de la série chasséenne de Saint-Antoine suggèrent des affinités plus particulières avec les groupes céramiques de la moyenne vallée du Rhône. Il en est ainsi de quelques fragments de cordons lisses non perforés et d'un vase à bord rectiligne présentant

un bouton sous la lèvre (fig. 4, n° 8). Ce dernier élément se retrouve dans l'habitat de la Roberte à Châteauneuf-du-Rhône, dans la Drôme (Beeching, Thomas-Beeching 1975, 27) ainsi que dans les couches 50 à 48 de la grotte du Gardon (Ambérieu-en-Bugey, Ain), attribuées au « Chasséen ancien » (Nicod 1995, 131). Il est, à Saint-Antoine, associé dans la structure 4018 à des formes jugées caractéristiques d'une phase classique du Chasséen comme les assiettes à sillon interne.

D'autres éléments permettent des comparaisons avec les faciès à vases à bouche carrée du Néolithique moyen italien (Guerreschi, Catalani, Ceschin 1986 ; Banchieri, Balista 1994). Il s'agit de deux fragments de bord festonné et d'un vase à col d'un diamètre à l'ouverture de 32 cm (fig. 4, n° 10). Laèvre est aplatie à épaississement externe et porte des incisions parallèles régulièrement espacées aménagées à la pointe mousse. Ainsi, à côté d'éléments communs au Chasséen de la Provence et de la moyenne vallée du Rhône, certaines comparaisons indiquent que l'occupation du Néolithique moyen de la parcelle 40 présente des caractéristiques ressortissant plus particulièrement du domaine alpin.

## Le Néolithique moyen de la parcelle 42

Dans la parcelle 42, seize structures ont été attribuées à une occupation néolithique (fig. 5), sans que, le plus souvent, leur mobilier puisse permettre de préciser davantage l'attribution culturelle. De ce fait, aucune tentative pour dégager une organisation de l'espace habité n'a pu être menée, et nous insisterons ici sur quelques éléments de typologie céramique indiquant une occupation qui se place à une phase ancienne du Néolithique moyen.

Il s'agit de vases portant des cordons appliqués, de section semi-circulaire, décorés d'incisions parallèles. L'un provient de la structure 4208 (fig. 6,

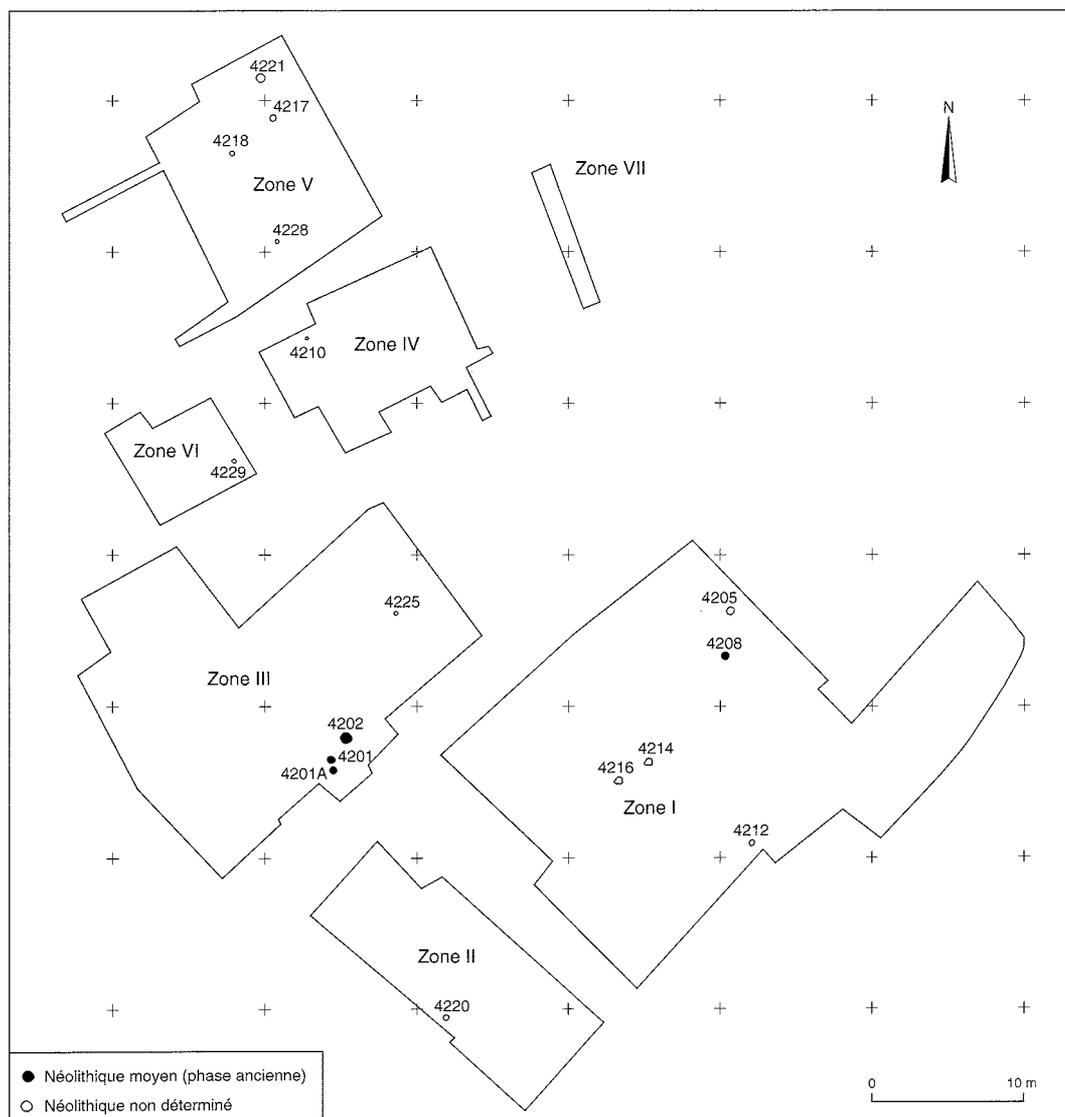


Fig. 5. Saint-Antoine, parcelle 42. Répartition des structures néolithiques (relevé X. Chadeaux).

n° 1) : c'est un fragment de col de grand vase globulaire. L'autre exemplaire (fig. 6, n° 2), seule forme à peu près complète de la série céramique de 42, a été reconstitué à l'aide de quatorze fragments provenant des structures 4201 et 4202. Il s'agit d'un grand vase subcylindrique de 28 cm de diamètre à l'ouverture. Le cordon part obliquement du bord et se développe en arc de cercle sur la partie supérieure de la panse avant de remonter vers le bord. Plusieurs fragments de cordons qui n'ont pu être intégrés à notre reconstitution suggèrent la présence d'un dispositif décoratif semblable sur l'autre face du vase.

Une datation radiocarbone a été réalisée pour la structure 4208 (ARC 1429) : elle indique  $5680 \pm 60$  BP, soit 4715-4370 cal. BC, soit une fourchette chronologique correspondant à une occupation du début du Néolithique moyen. La répartition chronologique et géographique des cordons incisés est relativement large puisque l'on en trouve aussi bien

dans les faciès languedociens du Cardial final (Gutherz 1985, 86) que dans le Néolithique final de Clairvaux (Pétrequin 1988, 41). Dans ces deux cas, cependant, la position du cordon sur le vase est différente de celle qui est observable à Saint-Antoine : le dispositif ne part pas du bord mais ceinture la panse. À l'Isolino di Varese (Italie), un cordon incisé oblique, malheureusement assez fragmentaire, se développe sur un vase de morphologie différente de celles des structures 4201/4202 mais de dimensions relativement identiques. Il s'agit d'une forme légèrement évasée à lèvre aplatie et cannelée. L'horizon qui a livré ce vase est daté de la fin du V<sup>e</sup> millénaire et du début du IV<sup>e</sup> millénaire (Guerreschi 1977, 194).

En fait, à ce jour, aucune comparaison satisfaisante n'a été trouvée pour les rares éléments diagnostiques des structures néolithiques de la parcelle 42 et nous ne pouvons que nous contenter de proposer une hypothèse restant à valider. Les

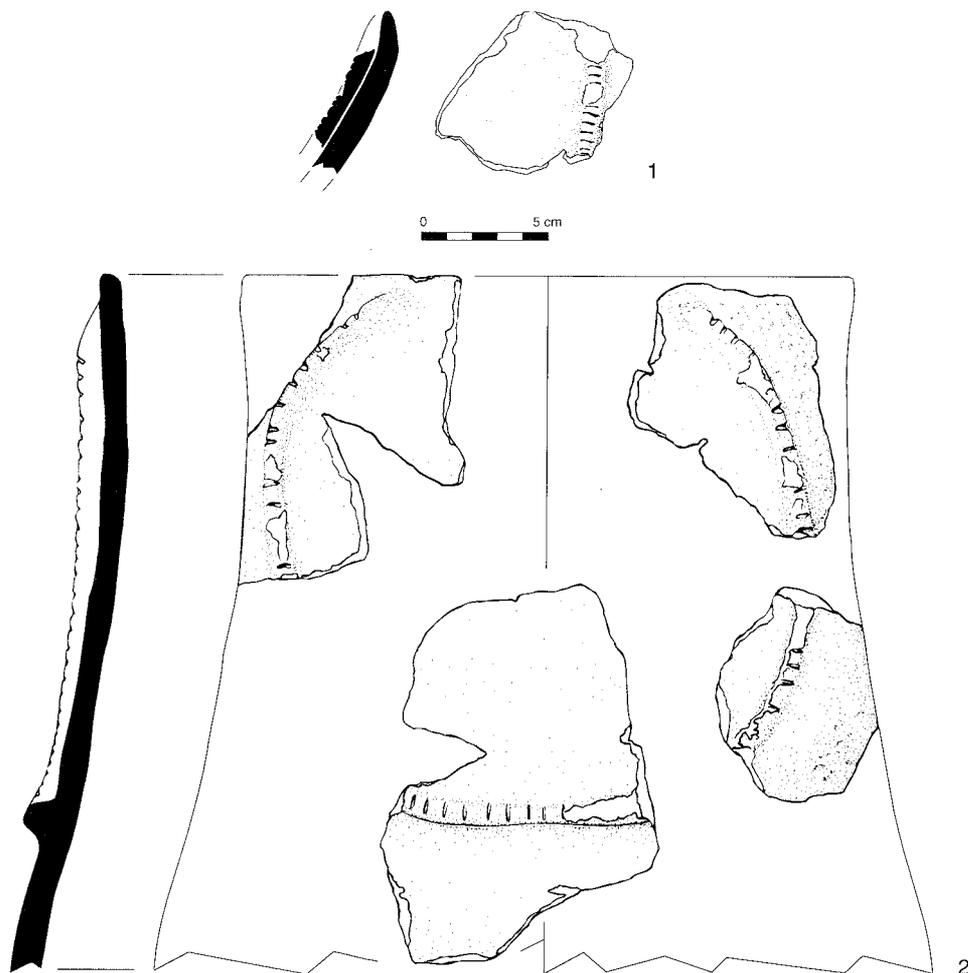


Fig. 6. Saint-Antoine, parcelle 42. Céramique du Néolithique moyen.  
1. St. 4208. 2. St. 4201/4202 (dessin P. Tramoni, F. Demouche).

structures 4201, 4202 et 4208 – auxquelles on peut également adjoindre la structure 4201A – pourraient témoigner d'une occupation lors d'une phase ancienne du Néolithique moyen. Les autres structures de la parcelle demeurent pour l'instant attribuées à un Néolithique indéterminé. Parmi celles-ci, les structures des zones I, II et III – excepté celles clairement identifiées comme modernes ou antiques, ainsi que les « fours polynésiens » – pourraient appartenir à la même phase d'occupation que celles précédemment attribuées à titre d'hypothèse. L'attribution des structures des zones IV, V et VI, qui n'ont pratiquement livré aucun mobilier, reste plus délicate encore.

## Conclusion

En l'état actuel de l'étude, les parcelles 40 et 42 de Saint-Antoine montrent une série d'occupations successives dont les mieux préservées se rapportent au Néolithique moyen. Toutes ces phases ne sont pas également documentées et certaines restent encore à affiner, les grandes lignes de cette étude préliminaire demeurant des hypothèses de travail.

En parcelle 42, certaines structures témoignent ainsi d'une possible occupation à une phase ancienne du Néolithique moyen. Si cette attribution chrono-culturelle se vérifiait, Saint-Antoine serait le plus ancien gisement de cette période dans les

Hautes-Alpes, les quelques stations connues par ailleurs, le plus souvent par des ramassages de surface (Balac, Pages 1984) et dans quelques rares cas par des fouilles (col des Tourettes), étant attribuées à un plein Chasséen.

Dans la parcelle 40, l'occupation du Néolithique moyen, si elle n'a livré aucun vestige de sol conservé, a permis de tracer une esquisse de l'organisation de l'habitat. Différentes aires, répondant à des fonctions plus ou moins précises ont pu être identifiées, tout en sachant que certains indices suggèrent fortement que toutes les structures ne sont pas, au sein de cette seule phase, strictement contemporaines. Le faciès céramique montrant des affinités rhodaniennes et italiennes s'intègre de façon satisfaisante dans le schéma général récemment proposé pour le Néolithique du Bassin rhodanien (Beeching 1995, 101). Les comparaisons typologiques avec les séries de cette région manifestent que l'occupation de Saint-Antoine est à rattacher aux phases anciennes du Chasséen. Saint-Antoine se place ainsi à la confluence des deux principales voies de pénétration du Chasséen dans les Alpes, la vallée de la Durance et les Préalpes drômoises qui constituent une zone de contact avec la vallée du Rhône. Sa série céramique est celle d'une station implantée dans une région de contact entre des aires industriellement et stylistiquement bien caractérisées, mais trop souvent située en marge en ce qui concerne la recherche, ce qui limite l'exploitation des données à un niveau microrégional.

## Bibliographie

- BALAC (A.-M.), PAGES (F.)  
1984. *Atlas préhistorique du Midi méditerranéen, feuille de Sisteron*. Paris : CNRS. 76 p.
- BANCHIERI (D.-G.), BALISTA (C.)  
1994. Note sugli scavi di Pizza di Bodio (Varese), 1985-1988. *Preistoria alpina*, 27, p. 197-242.
- BEECHING (A.)  
1991. Sépultures, territoires et société dans le Chasséen méridional. In : BEECHING (A.), BINDER (D.), BLANCHET (J.-C.), CONSTANTIN (C.), DUBOULOZ (J.), MARTINEZ (R.), MORDANT (D.), THEVENOT (J.-P.), VAQUER (J.) (dir.) – *Identité du Chasséen* : actes du Colloque international de Nemours, 1989. Nemours : APRAIF, p. 327-341 (Mémoires du Musée de préhistoire d'Ile de France ; 4).  
1995. Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du bassin rhodanien. In : VORUZ (J.-L.) (dir.) – *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien* : actes de la XI<sup>e</sup> Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey : Éditions de la Société préhistorique rhodanienne, p. 93-111 (documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'université de Genève ; 20).
- BEECHING (A.), THOMAS-BEECHING (A.)  
1975. L'habitat chasséen de la Roberte à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme). *Études préhistoriques*, 12, p. 23-34.
- COYE (N.), PERRIN (T.), JORDA (C.)  
1996. *Les occupations néolithique et protohistorique de Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). Document final de synthèse d'évaluation archéologique*. Aix-en-Provence : Service régional de l'archéologie PACA. 203 p.
- CRUBÉZY (É.)  
1991. Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône. In : BEECHING (A.), BINDER (D.), BLANCHET (J.-C.), CONS-

- TANTIN (C.), DUBOULOZ (J.), MARTINEZ (R.), MORDANT (D.), THEVENOT (J.-P.), VAQUER (J.) (dir.) – *Identité du Chasséen* : actes du Colloque international de Nemours, 1989. Nemours : APRAIF, p. 393-398 (Mémoires du Musée de préhistoire d'Ile de France ; 4).
- GAGNEPAIN (J.), BRACCO (J.-P.)  
1996. Vitrolles, Hautes-Alpes, Saint-Antoine, Locus II. *Bilan scientifique du Service archéologique régional de PACA*, 1996.
- GUERRESCHI (G.)  
1977. Il più antico orizzonte ceramico all'Isolino di Varese. *Preistoria alpina*, 13, p. 192-201
- GUERRESCHI (G.), CATALANI (P.), CESCHIN (N.)  
1986. Belforte di Gazuolo (Mantova), una stazione con vasi a bocca quadrata del Neolitico superiore. *Preistoria alpina*, 22, p. 35-118
- GUTHERZ (X.)  
1985. Les gisements lagunaires au Néolithique. In : DEDET (B.), PY (M.). – *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier Âge du Fer. Tome 3 : synthèses et annexes*. Caveirac : ARALO, p. 85-98 (cahier ; 13).
- MAHIEU (E.)  
1992a. La nécropole de Najac à Siran (Hérault), réflexion sur les sépultures chasséennes. *Gallia Préhistoire*, 34, p. 141-169  
1992b. Sépultures et habitats : perspectives ouvertes par quelques fouilles récentes. In : *Anthropologie préhistorique, résultats et tendances* : actes du Colloque de Sarriens, 1991. Marseille : Études et prospectives archéologiques, p. 143-148.
- MÜLLER (A.), BOCQUENET (J.-P.), HELMER (D.), THIÉBAULT (S.), MAGNIN (F.), RICQ-DE BOUARD (M.), LEMERCIER (O.), BOSANSKY (C.), PONS (R.), BONNET (R.)  
1990a. La Ponchonnière, commune d'Aubignosc. In : *Recherches archéologiques en Val de Durance, travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A 51*. Saint-Raphaël : Impr. nouvelle, 1990, p. 24-50.
- MÜLLER (A.), BOUVILLE (C.), BOSANSKY (C.), BOCQUENET (J.-P.), PONS (R.)  
1990b. Les Clavelles, Lurs (Alpes-de-Haute-Provence). In : *Recherches archéologiques en Val de Durance, travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A 51*. Saint-Raphaël : Impr. nouvelle, 1990, p. 20-23.
- MURET (A.)  
1991. Huit campagnes de fouilles archéologiques au Col-des-Tourettes (Montmorin, Hautes-Alpes). In : MUSÉE DÉPARTEMENTAL. – *Archéologie dans les Hautes-Alpes, catalogue du Musée départemental de Gap*. Gap : Musée départemental, p. 81-88.
- MURET (A.), D'ANNA (A.), JAUBERT (J.), JORDA (M.)  
1991. Un gisement tardiglaciaire de plein air dans les Alpes du Sud : Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 88, p. 49-57.
- NICOD (P.-Y.)  
1995. Le cinquième millénaire dans le Jura méridional. In : VORUZ (J.-L.) dir. – *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien* : actes de la XI<sup>e</sup> rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey : Éditions de la Société préhistorique rhodanienne, p. 123-136 (documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'université de Genève ; 20).
- PÉTREQUIN (P.)  
1988. Le passage Néolithique moyen II/Néolithique final dans le Jura méridional. In : *Du Néolithique moyen II au Néolithique final au nord-ouest des Alpes* : actes du 12<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique de l'est de la France, Lons-le-Saulnier, 1985. Lons-le-Saulnier : impr. Billot, p. 33-62.

## Annexe : Mesures des os de Saint-Antoine

## Individu n° 1

## Crâne

Mesure	Sép. 1
Arc pariétal	~ 127.7
Corde pariétale	~ 145.0

Il n'y a pas de trace de synostose des sutures ; on est donc en présence d'un individu jeune. Aucune description n'est possible. Le crâne est assez épais (environ 1 cm d'épaisseur sur le bord sagittal du pariétal).

## Fémur

Mesure	Sép. 2. gauche
Diamètre sagittal 1/2	27.6
Diamètre transversal 1/2	27.0
Périmètre 1/2	87
Diam. transversal sous-troch.	31.5
Diam. antéro-postérieur sous-troch.	23.8
Indice pilastrique	102.22
Indice de platymérie	75.56
	Platymère

Le troisième trochanter, la ligne âpre et la crête fessière sont faibles, la fosse hypotrochantérienne absente.

## Tibia

Mesure	gauche
Longueur totale	-
Diamètre maximal 1/2	29.9
Diamètre transversal 1/2	20.6
Diamètre ant-post trou nourricier	33.5
Diam. transversal trou nourricier	22
Indice cnémique	65.67
	Mésocnémie

La crête tibiale est marquée, le bord interosseux net.

## Individu n° 2

## Clavicule

Mesure	gauche
Diamètre vertical 1/2	11
Diamètre sagittal 1/2	10.5
Périmètre 1/2	36.5

## Humérus

Mesure	gauche
Diamètre minimal	16.8
Diamètre maximal	20.8
Périmètre minimal	58
Indice diaphysaire	80.77
	Eurybrachie

Les reliefs musculaires sont peu marqués.

## Radius

Mesure	droit	gauche
Périmètre minimal	-	41
Diamètre transverse corps	16.6	15.3
Diamètre antéro-postérieur corps	12.3	12.6
Indice diaphysaire	74.1	82.35

Le bord interosseux est faible (G) à moyen (D).

## Ulna

Mesure	droit	gauche
Diamètre antéro-postérieur	16.4	16.2
Diamètre transverse	14.0	12.7
Diam. antéro-postérieur ext. proximale	(19)	22.2
Diam. transverse ext. proximale	(18.4)	17.1
Indice de platôlénie	(96.84)	77.03
	Eurôlénie	Platôlénie

La crête interosseuse est nette.

## Fémur

Mesure	droit
Diam. transversal sous-troch.	30.5
Diam. antéro-postérieur sous-troch.	24.7
Indice de platymérie	80.98
	Platymère

Le troisième trochanter et la ligne âpre sont faibles, la fosse hypotrochantérienne et la crête fessière absentes.

## Fibula

Mesure	droit
Diam. max. 1/2	17.4
Diam. min. 1/2	12.5
Périmètre 1/2	48

Les reliefs musculaires sont marqués sans exagération, et il n'existe pas de gouttières très prononcées.